

Rabat, le 23 Mars 2015

N.REF: C.P.B / CD N° 044 / 2015

Objet: Résultat du vote du 15 Mars 2015

Nouveau bureau

Chère Consœur, Cher Confrère,

Au lendemain du scrutin du 7 Mars 2015 et de l'Assemblée Générale du 15 du même mois en vue d'élire les membres de votre Conseil des Pharmaciens Biologistes, conformément au **Dahir portant loi n°1-75-453 du 25 Hija 1396 (17 Décembre 1976) instituant un Ordre des Pharmaciens** et aux nouvelles dispositions contenues dans les articles 10 et 11 de la loi n°115-13 du 19 Juin 2014 et son décret d'application n° 2-14-552 du 31 Juillet 2014, je voudrais vous remercier chaleureusement d'avoir fait le déplacement dans les bureaux de vote afin d'accomplir votre devoir civique.

Vous trouverez à cet égard la liste des membres titulaires et suppléants nouvellement élus et la composition du Conseil des Pharmaciens Biologistes.

Les membres du Conseil sont honorés par la confiance que vous leur avez apportée, lors de ces élections et mesurent la lourde responsabilité à traduire les aspirations que porte chacun d'eux pour le développement de la biologie médicale marocaine.

Le Conseil des Pharmaciens Biologistes, outre son rôle de veiller au respect, par tous ses membres, des lois et règlements qui régissent la profession ainsi que des devoirs professionnels et des règles édictées par le code de déontologie, axera sa politique sur :

- La défense d'une biologie de proximité de qualité ;
- La poursuite d'une politique conventionnelle de concertation avec les caisses gestionnaires d'assurance maladie et la modernisation de la nomenclature en partenariat avec les autres structures ordinales et les Syndicats ;
- ➤ L'accompagnement du Biologiste dans le but de consolider son rôle important dans le développement de notre système de santé ;



- La réforme du cadre juridique régissant la profession en travaillant sur l'exercice en groupe et la mise en commun de moyens ainsi que l'adoption des formes sociétaires qui préservent l'indépendance des Biologistes et leur contrôle de leurs structures tout en leur conférant les avantages économiques et sociaux des chefs d'entreprises ;
- ➤ La modernisation des outils de communication dans le but de vous informer sur les actualités que connaitra notre profession ;
- ➤ La cohésion et le travail avec toutes les forces vives de la biologie qui partagent les mêmes priorités.

Merci, encore à toutes et tous, et participons ensemble au développement de notre profession pour le meilleur avenir possible pour nous tous.

Le Président du Conseil des Pharmaciens Biologistes Dr. Youssef IDRISSI KAITOUNI

C.B (AWB): 007810000210500000003067



LISTE DES MEMEBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS ELUS

N°	NOM DES CONSEILLERS ELUS	
1	Dr. YOUSSEF IDRISSI KAITOUNI	
<u>2</u>	2 Dr. HASSAN BENFARES	
<u>3</u>	Dr. JAMAL BELHACHMI	
'' <u>4</u>	Dr. ABDELHAMID TIFNOUTI	
5	Dr. MOHAMED BENAZZOUZ	
6,	Dr. SAIF EL ISLAM SLIMANI	
7	Dr. ABDERRAHIM TAZI	
8	Dr. ABDELAZIZ EL OTMANI	
9	Dr. BAHA BEN AMAR	
<u>10</u>	Dr. ABDELLATIF LOUDGHIRI	

Le nouveau Conseil se compose comme suit :

No	NOM DU CONSEILLER TITULAIRE	<u>FONCTION</u>
1	Dr. YOUSSEF IDRISSI KAITOUNI	Président
2	Dr. AHMED RIANY	Vice-Président
<u>3</u>	Dr. ZINEB ZNIBER	Secrétaire
4	Dr. HASSAN BENFARES	Secrétaire Adjoint
<u>5</u>	Dr. MUSTAPHA BENADEL	Trésorier
<u>6</u>	Dr. HAMMOU HAMID ZEROUAL	Assesseur
7	Dr. JAMAL BELHACHMI	Assesseur
<u>8</u>	Dr. ABDELHAMID TIFNOUTI	Assesseur

Plus, 6 Suppléants:

No	NOM DU SUPPLEANT	
1	Dr. MOHAMED BENAZZOUZ	
<u>2</u>	Dr. SAIF EL ISLAM SLIMANI	
3	Dr. ABDERRAHIM TAZI	
4	Dr. ABDELAZIZ EL OTMANI	
<u>5</u>	Dr. BAHA BEN AMAR	
<u>6</u>	Dr. ABDELLATIF LOUDGHIRI	

Le Président du Conseil des Pharmaciens Biologistes